



# Bulletin départemental n°269

## Du 11 janvier 2018



### Sommaire:

#### Pôle 1er degré :

- Appel à candidature poste UPE2A—Circonscription Avignon 2
- Appel à candidature poste UPE2A—Collège Joseph Vernet
- Liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs certifiés et des professeurs d'EPS—session 2018
- Note sur la modification du taux de la retenue pour pension civile

#### Pôles des élèves :

Le jardinage à l'école—20 ème édition

P1D – 22/12/20172017

**Appel à candidature sur poste à exigence particulière  
Année scolaire 2017-2018**

**Enseignant en UPE2A – circonscription d'Avignon 2**

Destinataires : enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)  
Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur l'appel à candidature lancé sur le poste à exigence particulière d'enseignant en UPE2A rattaché à la circonscription d'Avignon 2, offert à titre provisoire pour l'année scolaire 2017-2018.

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste (en pièce jointe) peuvent postuler selon la procédure suivante :

La fiche de candidature et une lettre de motivation devront être transmises au supérieur hiérarchique **pour le lundi 15 janvier 2018**, délai de rigueur (avec copie au Pôle 1<sup>er</sup> degré **par mél** à : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr))

Le supérieur hiérarchique fera parvenir la candidature avec avis à la direction académique - Pôle 1<sup>er</sup> degré - **pour le jeudi 18 janvier 2018**.

- **Le recrutement, pour un poste à exigence particulière, nécessite une vérification préalable de la compétence détenue ; le départage des candidats retenus se faisant au barème.**
- **Les règles d'affectation sur les postes à exigence particulière sont hiérarchisées de la façon suivante :**

**1/ affectation des titulaires de la qualification**

**2/ affectation des non titulaires**

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1<sup>er</sup> degré / Moyens - RH

## Fiche de poste enseignant en UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)

### **UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)**

La mise en place d'UPE2A s'appuie sur les dispositions de la circulaire ministérielle n°2012-141 du 2/10/2012 (BO n°37 du 11 octobre 2012).

### **Objectifs :**

L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de la scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers.

Les UPE2A doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves et à la personnalisation des parcours. L'objectif légal d'inclusion scolaire et d'acquisition du socle commun de connaissances de compétences et de culture est celui du droit commun et s'applique aux élèves allophones arrivant sur le territoire.

### **Profil :**

Tout enseignant titulaire du 1<sup>er</sup> degré du département du Vaucluse, volontaire, exerçant à plein temps, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou justifiant d'une expérience auprès des EANA et/ou auprès des EFIV.

### **Missions de l'enseignant d'UPE2A :**

L'enseignant d'UPE2A en école a pour mission :

- d'enseigner le français langue étrangère et le français langue de scolarisation aux élèves allophones nouvellement arrivés en France ayant ou pas suivi un cursus scolaire dans leur pays d'origine.
- d'évaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine afin de déterminer son niveau de classe
- d'organiser le dispositif collectif UPE2A en élaborant un projet articulé avec le projet d'école
- d'organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique de l'école afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves.
- de travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personne ressource.
- de planifier et d'animer les rencontres avec les familles.
- de préparer les élèves au DELF PRIM.
- de participer au suivi de cohorte des élèves accueillis dans l'UPE2A de l'école
- de travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV
- d'autre part, l'enseignant d'UPE2A peut être amené à prendre en charge des élèves EFIV (élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs).

### **Qualités, compétences attendues :**

- connaissance du public allophone / du public EFIV
- connaissances didactiques du FLE/FLS.
- capacités d'écoute, de médiation, de concertation.
- aptitude au travail en équipe.
- qualités relationnelles avec l'ensemble des partenaires.
- volonté d'implication personnelle, disponibilité.

L'enseignant est placé sous l'autorité directe de l'IEN de circonscription d'Avignon 2.

## FICHE DE CANDIDATURE POSTE A EXIGENCE PARTICULIERE

NOM et Prénom : .....

Pôle 1<sup>er</sup> degré  
Moyens-RH

Affectation actuelle : .....

Dossier suivi par  
Gabriel Duboc

Nommé(e) à  Titre définitif  Titre provisoire  
le :

Sibylle BORREDA  
Sabine CANAVESE

Circonscription : .....

Téléphone  
04 90 27 76 22  
04 90 27 76 44

Adresse personnelle : .....

Fax  
04 90 27 76 75

N° de téléphone : .....

Mél.  
ce.mouvement-84  
@ac-aix-marseille.fr

E-mail : .....

49 rue Thiers  
84077 Avignon cedex 4

Diplômes et date d'obtention : .....

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

---

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

.....

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(signature)

La fiche de candidature est à adresser au supérieur hiérarchique pour le **lundi 15 janvier 2018**, délai de rigueur. Il convient également d'adresser une copie au Pôle 1<sup>er</sup> degré **par mél** à : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr)

P1D – 10/01/2018

**Appel à candidature sur poste à exigence particulière  
Année scolaire 2017-2018**

**Enseignant en UPE2A – collège Joseph Vernet - Avignon**

Destinataires : enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)  
Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur l'appel à candidature lancé sur le poste à exigence particulière d'enseignant en UPE2A rattaché au collège Joseph Vernet à Avignon, offert à titre provisoire pour l'année scolaire 2017-2018.

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste (en pièce jointe) peuvent postuler selon la procédure suivante :

La fiche de candidature et une lettre de motivation devront être transmises au supérieur hiérarchique **pour le mercredi 17 janvier 2018**, délai de rigueur, avec copie au Pôle 1<sup>er</sup> degré par mél à : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr)

Le supérieur hiérarchique fera parvenir la candidature avec avis à la direction académique - Pôle 1<sup>er</sup> degré - **pour le lundi 22 janvier 2018**.

- **Le recrutement, pour un poste à exigence particulière, nécessite une vérification préalable de la compétence détenue ; le départage des candidats retenus se faisant au barème.**
- **Les règles d'affectation sur les postes à exigence particulière sont hiérarchisées de la façon suivante :**

**1/ affectation des titulaires de la qualification**

**2/ affectation des non titulaires**

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1<sup>er</sup> degré / Moyens - RH

## Fiche de poste d'enseignant en UPE2A pour élèves scolarisés en établissement du second degré

### **UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)**

La mise en place d'UPE2A s'appuie sur les dispositions de la circulaire ministérielle n°2012-141 du 2/10/2012 (BO n°37 du 11 octobre 2012).

### **Objectifs :**

L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de la scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers.

Les UPE2A doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves et à la personnalisation des parcours. L'objectif légal d'inclusion scolaire et d'acquisition du socle commun de connaissances de compétences et de culture est celui du droit commun et s'applique aux élèves allophones arrivant sur le territoire.

### **Profil :**

Tout enseignant titulaire du 1<sup>er</sup> degré du département du Vaucluse, volontaire, exerçant à plein temps, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou justifiant d'une expérience dans le domaine ou auprès des EFIV.

### **Missions de l'enseignant d'UPE2A :**

L'enseignant d'UPE2A aura pour missions auprès d'élèves nouvellement arrivés en France francophones ou non, scolarisés ou non antérieurement :

- d'évaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine en lecture et en mathématiques
- de participer avec le CASNAV à l'organisation du dispositif
- d'enseigner le français langue étrangère, le français langue de scolarisation et les mathématiques
- d'alphabétiser des élèves francophones non scolarisés antérieurement
- d'organiser au fil de l'acquisition des compétences des élèves des périodes de stages et de découverte dans différentes filières
- d'assurer le suivi et de travailler les projets d'orientation avec les services compétents
- de travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personne ressource
- de planifier et d'animer les rencontres avec les familles ou les responsables légaux, les foyers d'hébergement
- de préparer les élèves au DELF

### **Qualités, compétences souhaitées :**

- connaissance du public allophone
- capacités d'écoute, de médiation, de concertation.
- aptitude au travail en équipe
- qualités relationnelles avec l'ensemble des partenaires
- volonté d'implication personnelle, disponibilité

### **Lieu d'intervention :**

- Avignon
- 21h/semaine

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement du collège Joseph Vernet d'Avignon et sous l'autorité fonctionnelle de l'adjoint du DASEN en charge du 1<sup>er</sup> degré.

## FICHE DE CANDIDATURE POSTE A EXIGENCE PARTICULIERE

NOM et Prénom : .....

Pôle 1<sup>er</sup> degré  
Moyens-RH

Affectation actuelle : .....

Dossier suivi par  
Gabriel Duboc

Nommé(e) à  Titre définitif  Titre provisoire  
le :

Sibylle BORREDA  
Sabine CANAVESE

Circonscription : .....

Téléphone  
04 90 27 76 22  
04 90 27 76 44

Adresse personnelle : .....

Fax  
04 90 27 76 75

N° de téléphone : .....

Mél.  
ce.mouvement-84  
@ac-aix-marseille.fr

E-mail : .....

49 rue Thiers  
84077 Avignon cedex 4

Diplômes et date d'obtention : .....

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

---

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

.....

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(signature)

La fiche de candidature est à adresser au supérieur hiérarchique pour le **mercredi 17 janvier 2018**, délai de rigueur. Il convient également d'adresser une copie au Pôle 1<sup>er</sup> degré **par mél** à : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr)

Le 11/01/18

**Liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs certifiés  
et des professeurs d'EPS**

**Promotion 2018**

Référence : BO n° 1 du 04/01/2018

Destinataires : enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)  
Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)

**A l'attention des enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n° 1 du 4 janvier 2018 relatif à l'accès aux corps des professeurs certifiés et des professeurs d'éducation physique et sportive par liste d'aptitude.

Le dossier dûment complété accompagné des pièces justificatives devra être transmis à l'IEN de circonscription pour le **mercredi 24 janvier 2018**, délai de rigueur.

Vous voudrez bien avertir le service du pôle 1<sup>er</sup> degré par mail de votre candidature à l'adresse suivante : [pole.1d84@ac-aix-marseille.fr](mailto:pole.1d84@ac-aix-marseille.fr)

L'IEN fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1<sup>er</sup> degré - pour le **vendredi 26 janvier 2018**.

*\* Les enseignants qui choisissent de postuler à la fois à l'inscription sur une liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs certifiés ou au corps des professeurs d'EPS, et au détachement de fonctionnaires de catégorie A dans le corps des personnels enseignants du second degré devront l'indiquer dans leur dossier de candidature à la liste d'aptitude.*

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1<sup>er</sup> degré.







Avignon, le 6 décembre 2017

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les  
enseignants du premier degré

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'école maternelle et élémentaire

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'établissement spécialisé

Mesdames et Messieurs les directeurs  
de SEGPA de collège

S/C de Mesdames et Messieurs les  
Inspecteurs de l'Education Nationale,  
chargés de circonscription

Pôle 1<sup>er</sup> degré  
Moyens  
Ressources Humaines

Dossier suivi par  
Sylvie LE GOUADEC  
Magali BOREL  
Téléphone  
04 90 27.76.25 / 21  
Fax  
04 90 27.76.75  
Mél.  
ce.p1d-coordination-paie  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

**Objet** : Modification du taux de la retenue pour pension civile

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la publication au journal officiel de la République en date du 19 décembre 2014 du décret n° 2014-1531 du 17 décembre 2014.

L'article 11 de ce décret modifie le taux de la retenue pour pension civile des fonctionnaires de l'Etat qui est porté de 10,29 % à 10,56 % au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

En conséquence, la rémunération nette qui vous sera servie dès le mois de janvier 2018 tiendra compte de ces dispositions.

Pour le Directeur Académique  
et par délégation,  
La Secrétaire Générale



Carole MORELLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie  
Aix-Marseille

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Vaucluse

Pôle des élèves

Référence  
2018

Dossier suivi par  
Estelle Cappello

Téléphone  
04 90 27 76 91

Fax  
04 90 27 76 79

Mél.  
estelle.cappello  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

Avignon, le 8 janvier 2018

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale de  
Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs  
les directeurs d'école  
S/C Mesdames et Messieurs  
les inspectrices et Inspecteurs  
de l'éducation nationale  
chargés de circonscription

**Objet :** 20<sup>ème</sup> édition de « la semaine du jardinage pour les écoles »

La 20<sup>ème</sup> édition de « la semaine du jardinage pour les écoles » organisée par le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS), les Professionnels des fleurs et des jardins (VAL'HOR), et la Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie (FNMJ), se déroulera du 12 au 17 mars 2018. Cette opération est parrainée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et fêtera ses 20 ans.

Vous trouverez en pièce jointe le document de présentation de cette 20<sup>ème</sup> édition qui est également disponible en téléchargement sur le site internet [www.jardinons-alecole.org](http://www.jardinons-alecole.org) à la rubrique « La semaine du Jardinage pour les écoles ».

Dans cette rubrique, vous trouverez les coordonnées des jardinerie, l'avis des enseignants sur cette opération ainsi que toutes les informations pratiques sur cette semaine.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie



Christian PATOZ

PJ : le document de présentation

# LA SEMAINE DU JARDINAGE POUR LES ÉCOLES FÊTE SES 20 ANS !

Du 12 au 17 mars 2018, dans toute la France, les professionnels du jardinage organiseront et animeront gratuitement pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, des ateliers pratiques d'initiation au jardinage et de découverte des plantes.

Parrainée par  
le ministère  
de la Transition  
écologique  
et solidaire



## LES ATELIERS DE LA SEMAINE DU JARDINAGE POUR LES ÉCOLES

Les 8 ateliers de la 20<sup>ème</sup> édition de la semaine du Jardinage pour les écoles proposent une initiation aux techniques de jardinage et une sensibilisation à la biodiversité. Chaque classe participe en petits groupes à 2 ou 3 ateliers choisis par le professionnel ou par l'enseignant en fonction de son projet pédagogique. Tous les ateliers s'articulent autour d'une plantation ou d'un semis individuel ou collectif que les élèves ont le plaisir de ramener à l'école.

### LES MAINS DANS LA TERRE

La plantation de fleurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Découvrir la diversité des plantes à fleurs.</li> <li>✦ Connaître les techniques de plantation.</li> <li>✦ Connaître et respecter les besoins des végétaux.</li> </ul>
Les semis de légumes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Découvrir la diversité des graines et les conditions de germination.</li> <li>✦ Savoir associer la graine et le légume correspondant.</li> <li>✦ Connaître et respecter les besoins des végétaux.</li> </ul>
La plantation de bulbes à fleurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Découvrir la diversité des bulbes à fleurs et leur saisonnalité.</li> <li>✦ Découvrir la reproduction asexuée.</li> <li>✦ Apprendre les méthodes de plantation.</li> </ul>
La plantation d'un fraisier	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Découvrir la diversité des variétés.</li> <li>✦ Découvrir un mode de reproduction végétative.</li> <li>✦ Apprendre la méthode de plantation.</li> </ul>

### LA BIODIVERSITÉ À PORTÉE DE MAIN

Une jardinière de plantes aromatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Découvrir la diversité des plantes aromatiques et des plantes condimentaires.</li> <li>✦ Savoir repérer les points communs et les différences entre les plantes aromatiques et condimentaires cultivées au potager.</li> <li>✦ Connaître les caractéristiques de quelques espèces.</li> </ul>
Une jardinière pour les abeilles ou les papillons	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Connaître certaines interactions entre végétaux, positives et négatives.</li> <li>✦ Etablir des associations favorables.</li> </ul>
La réalisation d'une jardinière fleurie	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Découvrir la diversité des plantes à fleurs.</li> <li>✦ Connaître les techniques de plantation.</li> <li>✦ Découvrir l'intérêt de certaines cultures.</li> </ul>
Les animaux amis des cultures	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Découvrir la diversité des êtres vivants, leur place et leur rôle.</li> <li>✦ Comprendre l'importance de la biodiversité.</li> <li>✦ Connaître les relations entre les êtres vivants.</li> </ul>

## LE JARDINAGE : UNE MISE EN PRATIQUE DE LA NOTION DE BIODIVERSITÉ

L'apprentissage des premiers gestes de jardinage s'accompagne de multiples découvertes autour de la diversité des végétaux et des méthodes de culture qui respectent l'environnement et favorisent la biodiversité végétale et animale. L'observation des fleurs et des légumes permet aux élèves de concrétiser les notions d'espèces et de variétés, de relever les points communs et les différences et de proposer des critères de tri. Les élèves découvrent le rôle des insectes pollinisateurs, leurs besoins nutritifs et les plantes qui les attirent. Ils apprennent que de nombreux animaux du jardin ont une action bénéfique sur les cultures.

## LE SUCCÈS DE L'OPÉRATION PÉDAGOGIQUE

Née au printemps 1999 pour fédérer l'action des professionnels du jardinage en direction des écoles, la Semaine du Jardinage pour les écoles est aujourd'hui conduite par le GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants), la FNMJ (Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie) et VAL'HOR (l'interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage). En vingt ans, la Semaine du Jardinage pour les écoles a accueilli gratuitement 42 170 classes maternelles et élémentaires dans les 400 jardineries qui participent chaque année à l'opération. Grâce à l'implication des professionnels et leur plaisir de transmettre leur passion, plus d'1 million d'enfants de 4 à 10 ans ont été initiés au jardinage et de très nombreux enseignants ont prolongé cette activité en classe en bâtissant un projet de jardin d'école.

## INITIATION PRATIQUE ET THÉORIQUE AVEC LES PROFESSIONNELS

L'action des professionnels s'inscrit dans une démarche pédagogique de transmission de savoirs et d'échanges passionnants avec les élèves. Ravis de mettre les mains dans la terre et de découvrir l'univers des végétaux, les élèves suivent les conseils et les gestes des professionnels pour réaliser des semis ou des plantations. Avec leurs explications, les élèves apprennent les besoins et le cycle de vie des végétaux, découvrent la diversité végétale, la notion de biodiversité au jardin et s'initient à des pratiques respectueuses de l'environnement.



## LES MAINS DE JARDIN

Une animation artistique et originale pour fêter les 20 ans de La Semaine du Jardinage pour les écoles

En amont de l'opération, les élèves des classes participant aux ateliers pédagogiques, seront invités à créer des mains de jardin. Ces créations originales et ludiques seront exposées dans les jardineries partenaires lors de la Semaine du Jardinage, du 12 au 17 mars 2018, et la semaine suivante. Les enseignants trouveront sur le site [www.jardinons-alecole.org](http://www.jardinons-alecole.org) un tutoriel détaillé qui les aidera à mener cette activité artistique avec leurs élèves. Ils seront invités à déposer en ligne une photo de leurs créations. Les plus belles mises en scène de Mains de jardin seront récompensées par un jury de professionnels.



# LA SEMAINE DU JARDINAGE

— POUR LES ÉCOLES —

DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES  
DE DÉCOUVERTE DES VÉGÉTAUX ET  
D'INITIATION AU JARDINAGE  
POUR LES ENFANTS



Participez à  
l'animation  
Mains de jardin !

## L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE APRÈS LES ATELIERS D'INITIATION

À la fin des animations, les enseignants recevront un dossier conçu avec l'appui de conseillers pédagogiques pour structurer et approfondir en classe les notions abordées au cours des ateliers et pour bâtir un projet de jardinage à l'école.

### LE GUIDE D'ANIMATION ET LES FICHES D'ACTIVITÉS

Le guide propose une série d'activités très variées à mener avec les élèves, en précisant pour chacune d'entre elles, le déroulement, les réponses ou résultats attendus, ainsi que le niveau, les liens avec les programmes et les objectifs pédagogiques. Il se compose de deux parties avec les activités pour les classes maternelles et pour les classes élémentaires.



### DES POSTERS SUR LA CONNAISSANCE DES PLANTES

Ils présentent par des mises en situation illustrées la diversité des plantes adaptées aux cultures à l'école ainsi que des techniques de jardinage respectueuses de l'environnement, faciles à mettre en œuvre et favorisant la biodiversité.

Pour les classes de maternelles, les enseignants disposent d'une collection d'imagiers sur les fleurs de saison, les légumes de saison, les plantes aromatiques et les arbres fruitiers.

### DES CONSEILS PRATIQUES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ AU JARDIN

Le « Guide pratique pour favoriser la biodiversité au jardin » aide les enseignants à mener des activités avec

leurs élèves pour créer des aménagements favorisant la venue des animaux au jardin et à cultiver des plantes qui attirent les insectes pollinisateurs. Ces travaux sont l'occasion de travailler sur la notion de biodiversité, de comprendre l'interaction entre les végétaux et les animaux du jardin, de découvrir les nombreux auxiliaires et pollinisateurs et leurs rôles.



Retrouvez la présentation  
et le déroulement de l'opération sur  
[www.jardinons-a-lecole.org](http://www.jardinons-a-lecole.org)



menée par la distribution spécialisée jardin



Parrainée par  
le ministère  
de la Transition  
écologique  
et solidaire

